



## TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

SOLDE DE 13 %

“ *Avec votre impôt, vous pouvez aider les enfants et jeunes avec autisme à construire leur avenir !* ”

# Pourquoi verser la taxe d'apprentissage à l'association **Sur les bancs de l'école ?**

**L'autisme est un handicap qui touche une personne sur cent,**  
soit 650 000 personnes en France.

**Parmi eux, 100 000 ont moins de 20 ans.**

La scolarisation de ces enfants et jeunes nécessite un accompagnement spécifique.

## notre but

**L'INCLUSION SCOLAIRE** de tous les enfants et jeunes avec autisme et leur accès à l'autonomie sociale et professionnelle.

**DES MÉTHODES INNOVANTES**, uniques, adaptées aux enfants et aux jeunes et offrant aux familles une prise en charge et une aide globales.

## deux établissements

### La Maison de Ted

Lieu d'accueil global et complet permettant l'inclusion scolaire et sociale des enfants et jeunes avec autisme.

### Autism Friendly Académie

Établissement passerelle vers l'insertion professionnelle pour les adolescents avec autisme, reconnu par l'Éducation nationale.



# Taxe d'apprentissage 2020

## Solde de 13% (ancien hors quota)

### mode d'emploi

Depuis la réforme applicable à compter de l'année 2020, le solde de 13% de la taxe d'apprentissage remplace le hors quota.

En outre, la taxe d'apprentissage se calcule désormais sur la masse salariale de l'année en cours.

87% de la taxe  
(ancien quota d'apprentissage)



- destiné au financement de l'apprentissage
- versé aux OPCO

Solde de 13%  
(ancien hors quota)



- destiné aux dépenses libératoires dédiées au financement des formations professionnelles et technologiques
- versé directement aux établissements éligibles

## comment?

Le solde de 13% est **directement versé à un établissement éligible**, librement choisi, pour le financement de ses formations, sans passer par un organisme collecteur.

## quand?

Le versement doit être effectué le **31 mai 2020 au plus tard**. Il donne lieu à la délivrance d'un reçu libératoire émis directement par l'établissement bénéficiaire.

## par qui?

La taxe d'apprentissage est **due par toute entreprise** ayant au moins un salarié, soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit son statut (sauf exonérations spécifiques) :

entreprise individuelle ou société, entreprise commerciale, industrielle ou artisanale, entrepreneur individuel, association, coopérative agricole ou groupement d'intérêt économique (GIE).



**Association SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE**

Association loi 1901 à but non lucratif

Tél. : 01 56 23 00 44

secretariat@surlesbancsdelecole.com

**La Maison de TED**

12bis, rue Léon Delhomme, 75015 Paris

**Autism Friendly Académie**

69 rue d'Alleray, 75015 Paris

[www.surlesbancsdelecole.org](http://www.surlesbancsdelecole.org)

[www.facebook.com/surlesbancsdelecole](https://www.facebook.com/surlesbancsdelecole)

[www.twitter.com/lamaisondeted](https://www.twitter.com/lamaisondeted)

[www.instagram.com/surlesbancsdelecole](https://www.instagram.com/surlesbancsdelecole)



*Ensemble nous pouvons tout changer et  
construire un avenir pour nos enfants,  
rejoignez-nous !*



# Taxe d'apprentissage 2020

Solde de 13 %

## BULLETIN DE VERSEMENT (volet 1)

Je choisis de verser la somme de ..... €  
au titre du solde de 13 % de la taxe d'apprentissage de :

.....  
(nom de l'entreprise)

à l'association **Sur les bancs de l'école**

Siège social : 12 bis rue Léon Delhomme, 75015 Paris

Code UAI : 0756021M

Pour financer le projet de formation de (cochez la case correspondante)

- la Maison de Ted
- l'Autism Friendly Académie

Je règle (cochez la case correspondante)

- par chèque libellé à l'ordre de **Sur les bancs de l'école**
- par virement

IBAN : FR76 1820 6001 9960 2418 1891 902

BIC : AGRIFRPP882

Domiciliation : CA ILE-DE-FRANCE PARIS ZOLA COMMERCE



# Taxe d'apprentissage 2020

Solde de 13 %

## BULLETIN DE VERSEMENT (volet 2)

J'envoie mon bulletin de versement (2 volets) et mon règlement (chèque ou avis de virement) à l'association **Sur les bancs de l'école**, par courrier au 12 bis rue Léon Delhomme, 75015 Paris ou par mail à [secretariat@surlesbancsdelecole.com](mailto:secretariat@surlesbancsdelecole.com)

Dès réception, l'association **Sur les bancs de l'école** adressera un reçu libératoire aux coordonnées suivantes :

Raison sociale de l'entreprise : .....

Adresse de l'entreprise : .....

.....

.....

Numéro SIRET : .....

À l'attention de

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse mail : .....

Téléphone : .....